

Négociations salariales
2/3 des indépendants et dirigeants de TPE
dans l'incapacité d'assumer une nouvelle hausse de
charges

Enquête flash du 19 octobre 2021
auprès de 610 entreprises de 1 à 19 salariés

Hausse généralisée des salaires : les TPE sonnent l'alarme

Les négociations en cours quant à la revalorisation des grilles de rémunération des conventions collectives inquiètent fortement les dirigeants de TPE dont les capacités financières sont sans commune mesure avec celles des entreprises grandes et moyennes en charge de mener ces négociations.

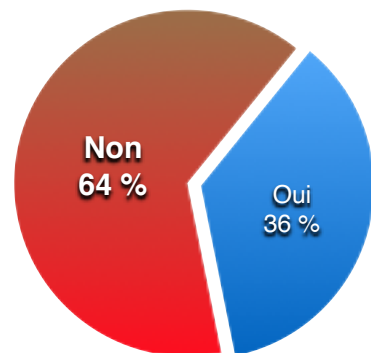
Sur 2,1 millions d'entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE particulièrement sensibles aux augmentations de charges, l'écrasante majorité comporte moins de 5 salariés.

La question de l'attractivité des métiers au travers du seul prisme de la rémunération est particulièrement réductrice dans le prolongement d'une augmentation historique de 3,19% du SMIC sur l'année 2021.

2/3 des TPE dans l'incapacité d'assumer une hausse des rémunérations

Entre augmentation du prix des énergies, des matières premières et désormais des rémunérations, les TPE sonnent l'alarme sur leurs capacités à assumer une augmentation de leurs charges salariales.

Après l'augmentation du SMIC de 2,2% au 1er octobre, estimez-vous que votre entreprise soit en capacité d'assumer une nouvelle hausse des salaires ?



Forte réduction des intentions d'embauche et accélération des processus de réduction d'effectifs

Une hausse des salaires et charges afférentes conduirait ainsi à une :

-renonciation à embauches programmée :

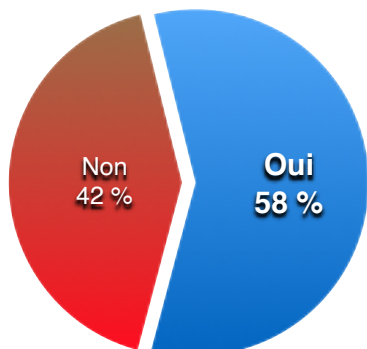
✓ Près de 60% des TPE exprimant une intention d'embauche y renonceraient.

-accélération d'une décision de réduction du personnel :

✓ Plus d'1/4 des TPE envisageant une réduction d'effectifs seraient conduites à accélérer le processus.

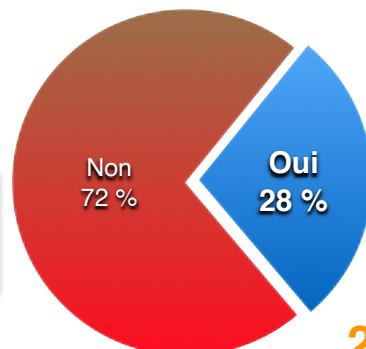
Une augmentation générale des salaires vous conduira-t-elle à renoncer à une embauche déjà programmée ?

Taux de TPE envisageant une embauche : 55%



Une augmentation générale des salaires vous conduira-t-elle à accélérer une réduction d'effectifs déjà programmée ?

Taux de TPE envisageant une réduction d'effectifs : 45%



Pour 69% des indépendants et dirigeants de TPE, la hausse des rémunérations ne résoudra pas la problématique de pénurie de main d'oeuvre

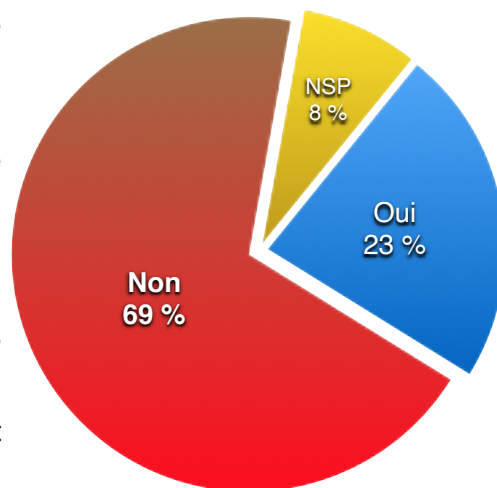
L'augmentation de rémunération doit être analysée en fonction de la situation des entreprises, entreprise par entreprise. **Estimez-vous que l'augmentation des salaires soit une réponse adaptée à la pénurie de main d'œuvre ?**

La question des rémunérations est loin de constituer le seul levier d'attractivité ou de stabilisation du personnel. Sont ainsi pointées les problématiques de formation (adéquation aux postes proposés) et d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

La proposition d'une hausse de la rémunération nette par une baisse des charges

Pour autant, rares sont les responsables de TPE qui ne voudraient pas augmenter leurs salariés.

Ils sont ainsi unanimes à considérer que l'effort doit porter sur les charges liées aux salaires.



La défiance des indépendants et dirigeants de TPE quant à la prise en compte par les partenaires sociaux de leurs spécificités

Faites-vous confiance aux partenaires sociaux pour négocier des hausses salariales à hauteur des capacités de votre entreprise ?

